

Canicule : les services à domicile laissés pour compte en pleine crise

La canicule que nous traversons apparaît non seulement comme un révélateur des inégalités sociales, mais également comme celui du manque d'anticipation et d'engagement de l'État envers les plus fragiles.

Loin d'être égaux face aux chaleurs extrêmes, nos concitoyens âgés et isolés en sont les premières victimes. Ce constat est d'autant plus accablant à domicile : des logements mal adaptés aux pics de chaleur, des interventions insuffisantes, et une surmortalité de 91 % observée à domicile, qui ne frappe, semble-t-il, que lors des vigilances rouges... comme si les corps des aînés ne décompensaient pas en alerte orange ou jaune.

Les annonces gouvernementales, aussi solennelles soient-elles, ne résistent pas à l'épreuve des faits. À peine la ministre chargée de l'autonomie et des personnes handicapées avait-elle promis un soutien à « l'ensemble des établissements et des services domiciliaires » que le domicile se retrouvait de nouveau exclu par nombre d'Agences Régionales de Santé (ARS), qui refusent de financer les surcoûts des services à domicile n'ayant pas, selon elles, de lien avec leurs compétences. La gestion des crises sanitaires ne relève-t-elle plus de la compétence de l'État ?

Les services à domicile, qui demandent à être reconnus et respectés, subissent un mépris institutionnel : après un engagement salué par l'AD-PA sur le financement des surcoûts (matériel, renfort en personnel), la désillusion a été à la hauteur des attentes. Volte-face : on renvoie les services vers leurs financeurs départementaux, sachant pertinemment que ces derniers refuseront de payer et renverront la balle à l'État. Ce ping-pong indigne entre État et Départements n'est pas nouveau, ayant déjà servi à bloquer des aides financières ou à refuser d'agréer des avenants négociés par les partenaires sociaux.

Pour les services de soins, le flou des ARS est tout aussi déconcertant. On leur demande d'engager des dépenses – renforts, climatiseurs, matériel de rafraîchissement – sans aucune garantie de remboursement sur l'ensemble de la période. Pourtant, les services à domicile, déjà en grave tension financière, n'ont pas le choix : ils doivent agir pour sauver des vies, même si cela signifie creuser leur déficit.

L'AD-PA le martèle : une politique en faveur des personnes vulnérables vivant à domicile ne peut se construire au coup par coup, sans visibilité ni engagement fort de l'État. Face à cette crise sanitaire majeure, nous appelons à des solutions claires, à la hauteur des enjeux, avec des financements fléchés et immédiats. Assez de tergiversations. Assez de renvois de responsabilité. L'urgence est là.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr